AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE CLERMONT-FERRAND
(Tél. 92-97-11 - Postes 260 & 385)
(AILLER, CANTAL, CORREZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, HAUTE-VIENNE, PUY-DE-DOME)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, Cité Administrative d'Assas, rue Pélissier, CLERMONT-FERRAND.
C. C. P. : CLERMONT-FERRAND 5.503-17

ABONNEMENT ANNUEL
15 F

BULLETIN N° 41 - FEVRIER 1964 -

INFORMATIONS

TRAITEMENT D'HIVER DES ARBRES FRUITIERS.-

Les produits qui peuvent être utilisés en traitement d'hiver permettent de détruire une quantité importante de formes hivernantes de nombreux Insectes (Cochenilles, Pucerons, Chenilles défoliatrices, Psylles...), et Acariens. Certaines formules ont une action décapante et assurent la destruction des Mousses et des Lichens.

Parmi les principaux produits pouvant être utilisés en traitement d'hiver, citons :

- Les Huiles de goudron (Huiles d'anthracène) qui permettent la destruction des Mousses, des Lichens, des oeufs de Pucerons et de Cheimatobie.

- Les Huiles de pétrole (Huiles blanches d'hiver) qui peuvent être employées contre les Cochenilles.

- Les Colorants nitrés qui sont efficaces contre les oeufs de Pucerons, de Cheimatobie et d'Araignées rouges.

- Les Huiles jaunes qui sont très efficaces contre les Cochenilles, les oeufs de Pucerons, de Cheimatobie et d'Araignées rouges, les Chenilles d'Hyponomeute et les Psylles.

- Les Oléoparathions et les Oléomalathions (Huile de pétrole + Parathion ou Malathion) qui ont sensiblement les mêmes propriétés que les huiles jaunes.

Intervenir le plus tard possible - les formes hivernantes des parasites sont alors, beaucoup plus sensibles - par beau temps, après la taille, mais avant le débourrement (seuls les Oléoparathions et les Oléomalathions peuvent encore être utilisés, après ce stade, sans risques de phytotoxicité).

Employer, de préférence, des appareils à forte pression, à jet réglable ; toutes les parties des arbres doivent être pulvérisées copieusement.

Dans les vergers où aucun traitement ne sera effectué en hiver, il est conseillé de surveiller attentivement les plantations, de façon à pouvoir, s'il y a lieu, intervenir rapidement, au printemps (se méfier, en particulier, des Chenilles défoliatrices, des Pucerons, des Araignées rouges).

P. 90

../..

Rappelons que dans les zones, du département de l'Allier, intéressées par le Pou de San José, un traitement d'hiver est obligatoire (traitement à effectuer avec une Huile jaune ou un Oléoparathion).

TRAITEMENTS DE LA CLOQUE DU PECHER ET DU MONILIA DES ARBRES FRUITIERS A NOYAUX.-

Effectuer un traitement cuprique soigné dès le gonflement des bourgeons.

Contre le Monilia, sur Abricotiers, renouveler ce traitement juste avant la floraison.

Contre la Cloque du Pêcher, outre les produits cupriques, peuvent également être utilisés les produits à base de Captane, Zirame, Ferbame, Thirame ou une association de Zirame et de Cuivre.

Clermont-Ferrand, le 25 Février 1964.

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles

A. LECLERC.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux

P. DENIZET.

Imprimerie de la Station de CLERMONT-FERRAND
Directeur-Gérant : L. BOUYX.

Tirage n° 507 du 25 Février 1964 - 2.200 exemplaires - ABONNEMENT 1964 - Expédition n° 1.